

Gaz : en août 2023, le prix flambe

Article rédigé par *Economie Matin*, le 14 juillet 2023

Source [Economie matin] : La Commission de régulation de l'énergie (CRE) a récemment publié son nouveau prix repère pour le gaz naturel en août 2023. Les ménages utilisant le gaz doivent se préparer à une augmentation des coûts. Une mauvaise nouvelle qui pourrait n'être que la première d'une longue série...

La fin des tarifs réglementés du gaz

La suppression du [tarif réglementé](#) de vente du gaz (TRVG) a eu lieu le 30 juin 2023. La France s'est ainsi alignée sur les demandes de la Commission européenne. Depuis lors, les consommateurs doivent se tourner vers la CRE et son prix repère pour trouver le meilleur contrat auprès du fournisseur le moins cher.

Or, contrairement aux tarifs réglementés qui, de plus, ont été bloqués durant plusieurs mois, le prix repère évolue tous les mois. De quoi laisser les ménages à la merci des variations du marché du gaz. Et si parfois c'est une bonne nouvelle, car le prix baisse, ce n'est pas le cas en ce mois d'août 2023. Le prix du gaz augmente !

Le nouveau prix repère du gaz de la CRE pour août 2023

La CRE a publié le 10 juillet 2023 le prix repère du gaz pour le mois d'août 2023. Ce dernier indique un montant d'abonnement considéré comme « raisonnable » ainsi qu'un prix du kilowattheure de référence.

[Lire la suite](#)

14/07/2023 01:00